

**Mot introductif de M. Ahmed Reda Chami, Président du CESE,
à l'occasion de la 4ème édition de la Conférence Internationale de
la Mobilité Durable**

Marrakech, le 6 octobre 2022

**Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités respectifs,
Honorable assistance,**

C'est pour moi un honneur et un plaisir de prendre part à cette conférence internationale dédiée à la mobilité et au développement durables.

Les organisateurs m'ont invité à vous parler spécifiquement des thématiques de la mobilité électrique, de la transition énergétique et de la filière de l'hydrogène ainsi que de la Taxe Carbone.

La transition énergétique est un chantier stratégique et prioritaire qui contribuera fortement à la réussite du développement économique social et environnemental du Maroc en se basant sur l'accélération du développement des énergies renouvelables (ENR) et de l'efficacité énergétique. A cet égard, le nouveau modèle de développement (NMD) a appelé à faire de l'énergie verte un levier d'attractivité et de développement tout en renforçant la sécurité énergétique du pays. Les principales orientations du NMD en 2021 sont venues confirmer les recommandations du CESE qui avait appelé en 2020 dans son avis sur la transition énergétique à effectuer une reconfiguration des politiques publiques qui touchent à l'énergie, dont celle de la mobilité durable pour ériger le Maroc en acteur mondial dans le secteur des énergies renouvelables.

Mesdames et messieurs,

Le Maroc importe plus de 90 % de ses besoins énergétiques, une dépendance qui constitue en soi une vulnérabilité face aux chocs énergétiques externes. Face à cette situation, et dans l'objectif de renforcer sa souveraineté au niveau énergétique, tout en poursuivant son ambition sur le plan environnemental pour relever le défi du changement climatique, que le Maroc a mis en place, en 2009, une stratégie ambitieuse des énergies renouvelables. Cette dernière a permis à notre pays d'atteindre à

fin 2021 un mix énergétique où le poids des énergies renouvelables atteint 37,8%, ou 4067 MW.

A terme, le Maroc s'est engagé en 2021, à travers sa stratégie bas carbone horizon 2050, à atteindre une part de 80% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique et à accélérer l'électrification des usages, l'investissement dans le développement de nouvelles infrastructures de transport sobres en carbone et l'intégration de l'hydrogène vert pour la décarbonation de l'économie notamment du secteur des transports.

Mesdames et messieurs,

En déployant les efforts nécessaires, le Maroc est capable de relever le défi des 80% à l'horizon 2050, vu le potentiel extraordinaire en matière d'énergies renouvelables, notamment dans le solaire et l'éolien. En effet, le potentiel solaire du Maroc est très important, avec des valeurs d'irradiation annuelle supérieures à 2 300 kWh/m² dans les régions méridionales. De même, le facteur de charge relatif à l'énergie éolienne se situe à des niveaux très élevés pouvant atteindre jusqu'à 6000 heures/an dans les sites exceptionnels comme Dakhla.

Le Maroc, vu ses prédispositions en éolien et en solaire, a un potentiel en énergies renouvelables égal en tonne équivalent pétrole à celui du Venezuela ou du Nigéria.

L'exploitation de ce potentiel est en marche grâce à plus de 111 projets EnR opérationnels (52 projets cumulant une capacité de plus de 4 GW) ou en développement (59 projets cumulant une capacité de plus de 4,5 GW). Les différentes tranches opérationnelles du projet Noor l'un des plus grands complexe énergétique solaire au Monde (831 MW) ou encore les parcs éoliens installés qui produisent près de 1466 MW.

Le renforcement de la place des EnR au Maroc est attribuable également au montage financier des grands projets du renouvelables, en ouvrant le secteur davantage aux investisseurs privés dans le cadre de formules ayant fait leurs preuves, telles que les *Independent Power production* (IPP). Ces dernières ont permis un meilleur partage des risques entre développeurs privés et donneurs d'ordre publics. De même, la confiance du secteur privé

a été renforcée par l'adoption des garanties d'achat par l'Etat de l'énergie produite via les formules de *Power Purchase Agreement* (PPA).

Une autre condition, et pas des moindres, pour garantir un développement stable des EnR, réside dans la capacité du Maroc à relever le défi d'une bonne gestion du phénomène de l'intermittence à travers, notamment, l'investissement dans les smartgrids et les solutions de stockage, la décentralisation et le développement des projets EnR à petite échelle, la gestion de la demande au niveau des stations de dessalement, du développement de la filière Hydrogène vert et du transport électrique.

Mesdames et messieurs,

Au-delà de la production de l'énergie verte, le Maroc accorde une place tout aussi stratégique aux usages de ce type d'énergie. Le dessalement de l'eau de mer, la mobilité électrique, l'hydrogène vert ou encore la décarbonation de l'industrie sont autant de chantiers structurants qui s'inscrivent dans cette dimension.

- Pour le dessalement de l'eau de mer, qui s'impose de par la situation de stress hydrique dont souffre notre pays, il constitue une des grandes priorités nationales et l'intention des pouvoirs publics de lancer plusieurs stations dans plusieurs villes du royaume en est une parfaite illustration (projets à venir à Casablanca, Dakhla, Safi, Guelmim et Nador après le début de l'exploitation de celui d'Agadir récemment). Le passage vers un mix énergétique à forte composante renouvelable et à bas coût est donc une condition incontournable pour rendre le dessalement de l'eau de mer plus viable sur le plan économique et avec un coût plus supportable pour les usagers.
- S'agissant de la mobilité électrique, notre pays a réalisé des progrès indéniables en matière de développement d'infrastructures modernes, ainsi qu'au niveau des modes de transports, y compris durables, comme peuvent en témoigner certains chantiers : LGV/TGV Maroc, tramways et BHNS électriques.

Cependant, le transport des personnes et des biens, en milieu urbain et rural, connaît une demande exponentielle. L'offre en matière de transport en commun s'avère insuffisante et peu accessible, par rapport aux besoins de la population.

Avec le défi de la transition énergétique, nous assisterons à une hausse importante au niveau mondial de la demande portant sur le transport électrique. Le Maroc ne peut rester en dehors de cette course pour préserver ses acquis dans l'industrie automobile et développer davantage son positionnement sur la chaîne de valeurs des véhicules électriques. A cet effet, il n'est nul besoin rappeler que l'UE s'est engagée pour une transition accélérée vers la mobilité électrique par l'interdiction de la vente de véhicules thermiques neufs à partir de 2035. Cependant, développer l'écosystème des véhicules électriques requiert de mettre en place les conditions nécessaires, notamment :

- Maitriser les coûts de production pour être compétitif par rapport aux concurrents. Cela requiert de renforcer sa capacité à produire de l'électricité propre (éolien, solaire) à tarif compétitif pour alimenter les usines du secteur.
- Exploiter l'écosystème automobile existant et l'infrastructure disponible en place qui permet d'avoir un réseau intégré de qualité garantissant la proximité par rapport aux équipementiers et fournisseurs à des coûts et délais plus adaptés.
- Mettre en place une fiscalité plus adaptée tout en assurant une baisse des droits de douane sur certains intrants importés nécessaires à l'industrie de la voiture électrique qui ne sont pas disponibles localement. (en novembre 2021, le gouvernement marocain a proposé de réduire les droits d'importation sur les cellules lithium-ion de 40% à 17,5% pour promouvoir l'assemblage local de batteries « Li-ion » en utilisant des cellules importées d'Asie de l'Est).
- La maîtrise des coûts suppose également un niveau d'intégration en amont élevé de la filière batteries, d'autant plus que celles-ci constituent jusqu'à 40% du coût moyen d'une

voiture électrique. Par conséquent, la mise en place d'une giga factory de batteries au Maroc pourrait constituer un facteur compétitif de taille.

- Maitriser la technologie. Pour cela, le Maroc doit former davantage de ressources humaines qualifiées pour le secteur et encourager la R&D et les partenariats de recherche dans le domaine des batteries et de la mobilité durable entre universités et groupes industriels.
 - Garantir la stabilité de l'approvisionnement en minerais critiques nécessaires à l'industrie des véhicules électriques : une voiture électrique consomme 6 fois plus de minerais qu'une voiture thermique. A titre d'illustration le Maroc dispose de ressources en cobalt, un minéral nécessaire à la fabrication des batteries électriques rechargeables. Ainsi, les futures batteries de voitures électriques de BMW et de RENAULT seront alimentées en cobalt marocain grâce aux contrats d'approvisionnement signés avec MANAGEM.
- En parlant toujours d'usages, il y a lieu de citer la nécessité de développer la filière Hydrogène vert au niveau national. Un carburant propre pouvant permettre de décarboner plusieurs secteurs économiques. Le Maroc peut devenir un acteur clé de développement de la filière de l'hydrogène vert au niveau régional et peut capter jusqu'à 4% de la demande mondiale en molécules vertes. En effet, le World Energy Council a identifié le Maroc, dans le cadre de son étude « feuille de route Power-to-X », comme un des 6 pays avec un fort potentiel de production et d'exportation d'hydrogène et de dérivés verts.

Conscient de cette opportunité, et afin de développer une filière hydrogène vert compétitive, le Maroc a mis en place en 2021 une feuille de route ambitieuse pour le développement de l'hydrogène vert et s'est doté de pilotes dans le secteur, en particulier, le cluster « cluster GreenH2 » dédié à l'hydrogène et alliant membres fondateurs publics, universités et plusieurs industriels du secteur, notamment le marocain Nareva, le français Engie ou encore l'allemand Siemens Energy.

D'autres projets ont été également lancés, en l'occurrence via la signature par l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et en Énergies Nouvelles (IRESEN), l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et le Groupe OCP, d'un accord-cadre de coopération visant à mettre en place la plateforme technologique « GREEN H2A » dédiée à la R&D et à l'Innovation dans la filière de l'Hydrogène Vert et ses Applications.

Le développement de l'hydrogène nécessite également une montée en compétence rapide pour une industrialisation des procédés. Le Maroc doit dans ce sens attirer des investisseurs capables d'assurer le transfert de compétence et d'accélérer la R&D dans ce domaine.

- La mutation des usages passe aussi par la décarbonation de l'industrie nationale aussi bien pour des considérations d'agenda climatique que pour garantir une adaptation aux changements réglementaires au niveau de l'UE qui représente 65% de nos exportations, à savoir la taxe carbone.

Mesdames et messieurs,

Je ne vous apprends rien en vous rappelant que les actions de décarbonation de notre industrie et de notre économie en général, sont d'autant plus importantes aujourd'hui puisque l'UE a instauré une taxe carbone aux frontières, dont l'application se fera graduellement à partir de 2023.

A cet effet, et afin de préserver la compétitivité des exportations du Maroc, plusieurs chantiers ont été lancés par les pouvoirs publics, portant sur :

- L'accès généralisé des entreprises industrielles, Haute tension et moyenne tension, à de l'achat d'électricité verte (loi 13-09);
- Equipement de zones industrielles en électricité verte ;
- Soutien financier aux projets d'efficacité énergétique ;

- Soutien financier au développement de produits (programme Tatwir croissance verte pour TPME) ;
- La certification des entreprises décarbonées et la comptabilité carbone (outils de calcul du bilan carbone en cours de mise à jour et affinement), etc.
- Développement de l'hydrogène vert.

Mesdames et messieurs,

Concernant le volet des partenariats, le Maroc envisage de jouer un rôle stratégique dans la région dans le domaine des énergies renouvelables.

En se basant sur ses atouts et avantages comparatifs précités, notre pays pourra développer davantage ses exportations d'électricité verte vers l'Europe ou encore d'hydrogène vert, voire une combinaison des deux.

Je rajouterai aussi que notre pays dispose des prérequis nécessaires pour constituer une plateforme centrale pouvant attirer les entreprises européennes souhaitant s'installer sur notre territoire pour bénéficier d'une électricité verte à coût compétitif.

Mesdames et messieurs,

Tout cela est merveilleux. Cependant, pour réussir ces engagements, le Maroc doit entamer d'urgence, des réformes d'ordre institutionnel afin de consolider et renforcer son positionnement sur le secteur des énergies renouvelables, assurer et réussir sa transition énergétique et électrifier son économie. Parmi ces réformes, il convient de citer :

- La mise en place d'une stratégie nationale renouvelée de l'énergie basée sur l'accélération du développement des énergies renouvelables pour substituer les énergies fossiles ;

- La mise en place d'une gouvernance concertée pour les grands projets structurants du secteur de l'énergie renouvelable pour éviter le travail en silos et faire participer l'ensemble des parties concernées en consolidant le recours à des partenariats public privé (PPP) à tous les niveaux.
- La libéralisation totale du secteur de l'électricité renouvelable et l'instauration de règles claires et transparentes qui permettront de créer une réelle dynamique de développement des énergies renouvelables et d'attirer les investissements internationaux.
- La coordination entre les différents acteurs (ministère de l'industrie et du commerce, ministère de la transition énergétique et les autres ministères, les régions, l'ONEE, MASEN et la CGEM) pour développer une feuille de route commune pour une offre d'électricité renouvelable territorialisée et compétitive, dédiée aux industriels et aux entreprises marocaines exportatrices.

Mesdames et messieurs,

Pour conclure, il faut avouer que toutes les actions menées par le Maroc aujourd'hui dans le domaine de la décarbonation de son économie, notamment l'investissement dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la mobilité durable, prouvent que le pays s'engage fermement dans l'action climatique mondiale, tout en prenant en considération ses spécificités nationales et son positionnement continental.

Certes, l'ambition est de taille, mais je suis confiant que nous allons réussir.
Je vous remercie.